



La Direction des sports

Temps d'échange avec les clubs
7 avril 2025

Les priorités de la politique sportive

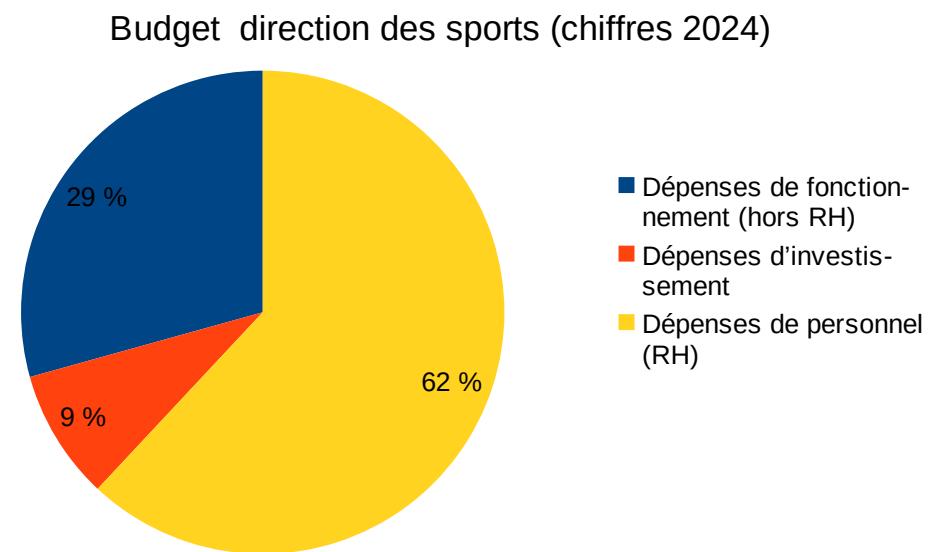
(Délibération votée en mars 2023)

- L'égalité entre les hommes et les femmes**
- L'accompagnement des publics éloignés de la pratique**
- La transition écologique**
- La santé et le bien-être**
- L'éducation populaire et la citoyenneté**

La Direction des sports

Budget 2024

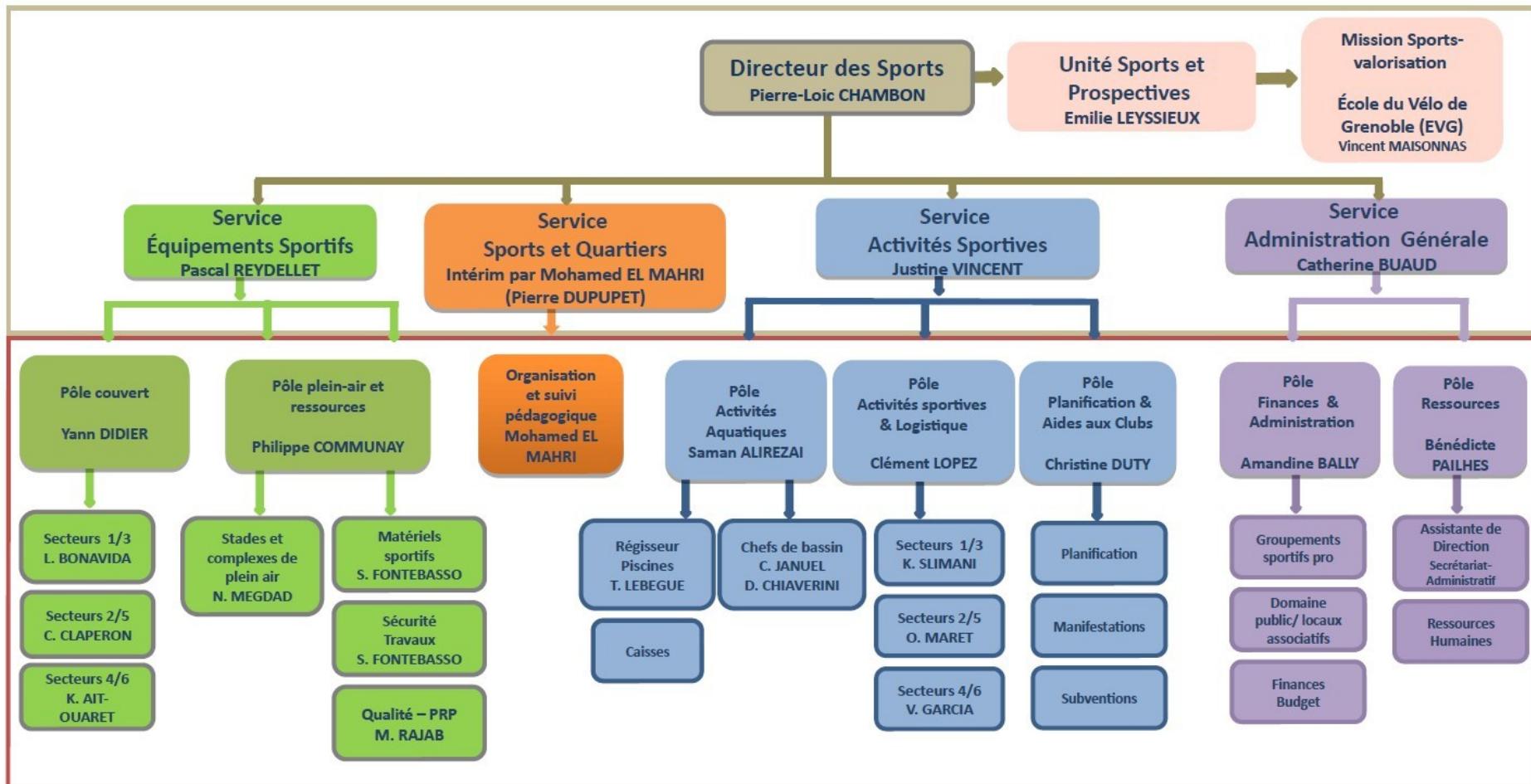
Budget Direction des sports (chiffres 2024)	
Dépenses de fonctionnement (hors RH)	5 005 400 €
Dépenses d'investissement	1 487 402 €
Dépenses de personnel (RH)	10 578 380 €
Total	17 071 182 €



Le budget de fonctionnement de la Direction des sports représente
6 % du budget de fonctionnement de la Ville de Grenoble

ORGANIGRAMME - DIRECTION DES SPORTS

Au 01/04/2025



Focus projets mandat

École du vélo de Grenoble :

- *Un coordonnateur, deux mécaniciens, 220 vélos et un local situé à l'anneau de vitesse*
- *900 élèves (14 écoles, 35 classes) dans le cadre du SRAV*
- *400 adultes formés par an*
- *Animations sur l'espace public*

Plan de réhabilitation du patrimoine sportif : *plan gymnase, plan stades, plan piscine 2030*

Développement de la glisse urbaine : *street plaza Bouchayer-Viallet, skatepark des sablons*

- **Dispositif de consolidation des clubs de proximité :**
16 clubs répondant aux critères bénéficieront d'un appui spécifique financier et humain à partir de septembre 2025.
- **Lutte contre les violences sexistes et sexuelles**
(formation pour l'ensemble du personnel de la Direction, formation pour les clubs et nomination d'un référent par club).
- **Construction d'un plan d'action sports et handicap**
(changer le regard sur le handisport, accompagner les clubs dans l'inclusion, poursuite travaux accessibilité)
- **Plan d'action transition écologique** *(démarche en partenariat avec l'OMS, tri et fontaines à eau dans les équipements)*

La Direction des sports, c'est aussi :

- le sport scolaire (32 ETAPS interviennent dans 37 écoles)**
- une offre sportive tout public dans toute la ville ou en moyenne montagne chaque semaine et durant les vacances scolaires**
- des animations sportives dédiés aux jeunes des quartiers populaires chaque semaine et durant les vacances scolaires (caravane des sports, etc.)**
- l'appui aux clubs sportifs grenoblois**

Les équipements sportifs

La Direction des Sports gère 130 équipements sportifs :

- ✓ 25 équipements couverts (gymnases, centres sportifs, boulodrome, halle de tennis, halle sportive).
- ✓ 28 équipements de plein-air : 25 stades + 3 pistes d'athlétisme
- ✓ 73 terrains de proximités : City stade, Street workout, Skate Park, Street basket, terrains de boules, beach volley
- ✓ 4 piscines

Travaux dans les piscines

- **Piscine du Clos d'or : hydraulicité**

Avril 25 à Juin 26 pour 1,2 M€

- **Piscine Bulle d'O : changement liner + mur amovible**

2025 pour 45K€

- **Piscine Jean Bron : aménagement bassin pour ouverture élargie**

2025 pour 980 K€

- **Lac baignable de la Villeneuve**

2027 pour 4,2 M€

Autres travaux programmés en 2025

- Livraison rénovation dernière tranche du Centre sportif Hoche (*avril 25*)
- Terrain foot Espagnac (*850K€ / travaux été 25*)
- Plan LED : piste athlétisme Bachelard / Stade Stijo 2/ Stade Vaucanson (*400 K€ / été 25*)
- CS Reynies Bayard : rénovation toiture et changement sol sportif (*355 K€ / été 25*)
- Livraison gymnase Malherbe (*octobre 25/ 4,2 M€*)
- Livraison Skate Street Plaza sur Bouchayer-Viallet (*450K€, automne 25*)
- Réfection toiture centre sportif Paul Cocat (*320K€/automne 25*)
- Réfection terrain Foot Saint Roch : création synthétique foot à 8 + éclairage (*études en 25, travaux en 26, 520 K€*)
- A venir : Centre sportif de la Rampe phase 2 (*avril 26 à fin 27/7 à 9 M€*)

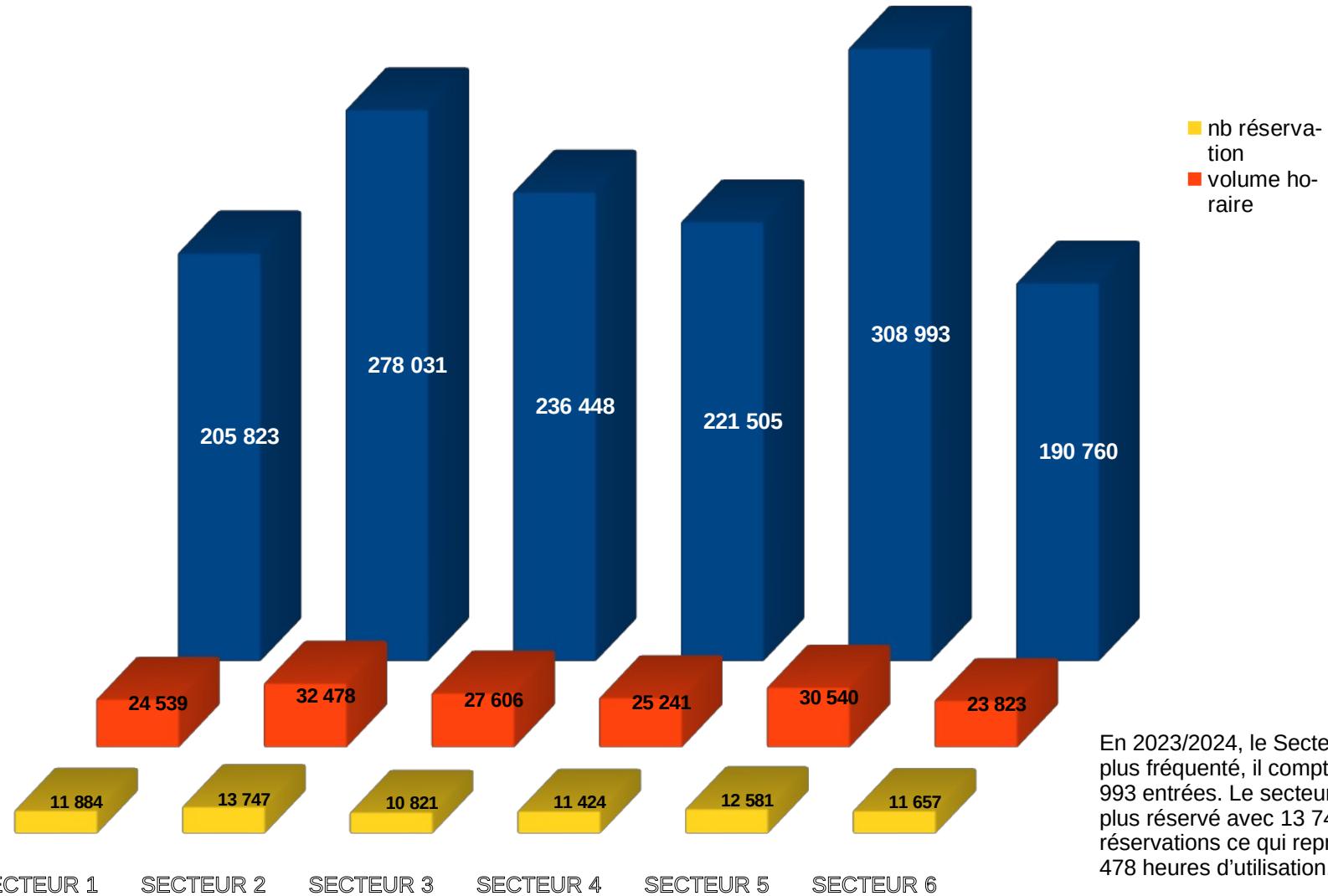
Planification des équipements sportifs

58 équipements planifiés

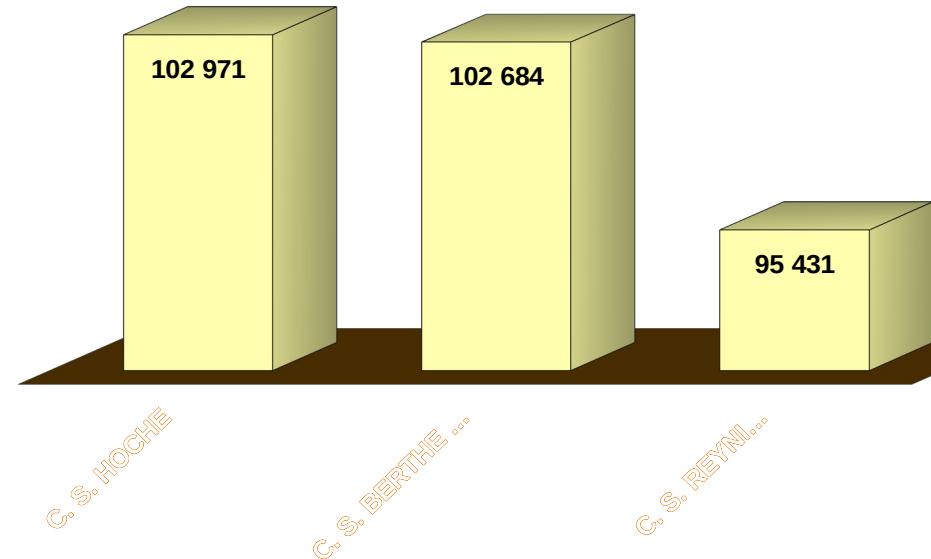
1 584 500 usagers accueillis sur la saison 23/24 :

- **56 % dans les équipements couvert soit 887 320 usagers**
- **19 % dans les équipements aquatique soit 301 055 usagers**
- **25 % dans les équipements de plein air soit 396 125 usagers**

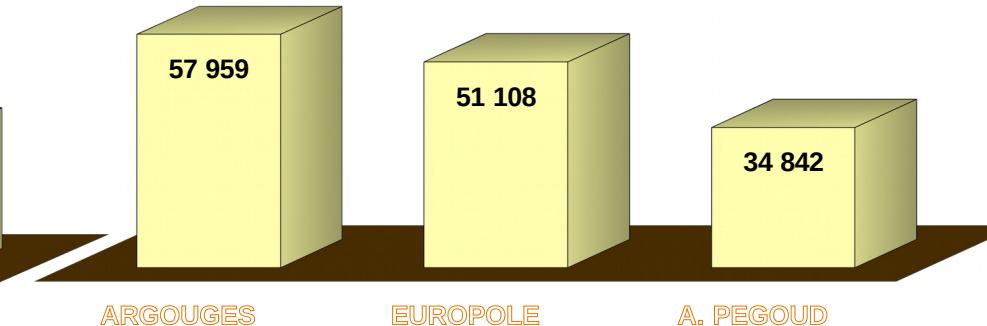
LA PLANIFICATION PAR SECTEUR



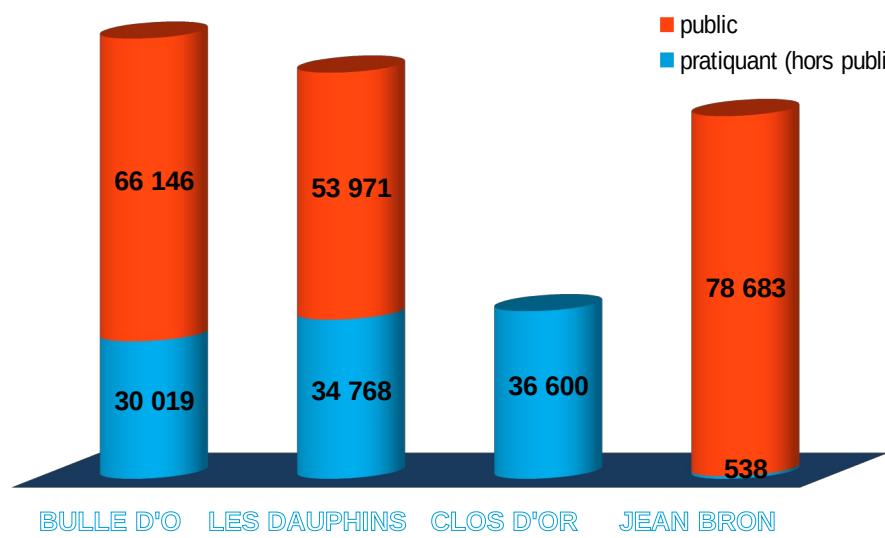
LES CENTRES SPORTIFS LES PLUS FREQUENTES



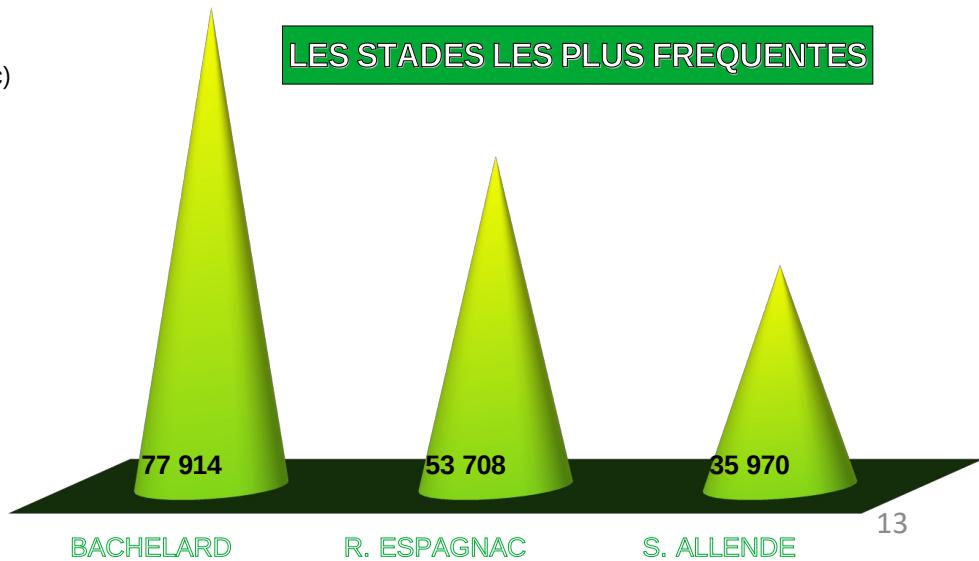
LES GYMNASES LES PLUS FREQUENTES



LES PISCINES LES PLUS FREQUENTÉES



LES STADES LES PLUS FREQUENTÉS



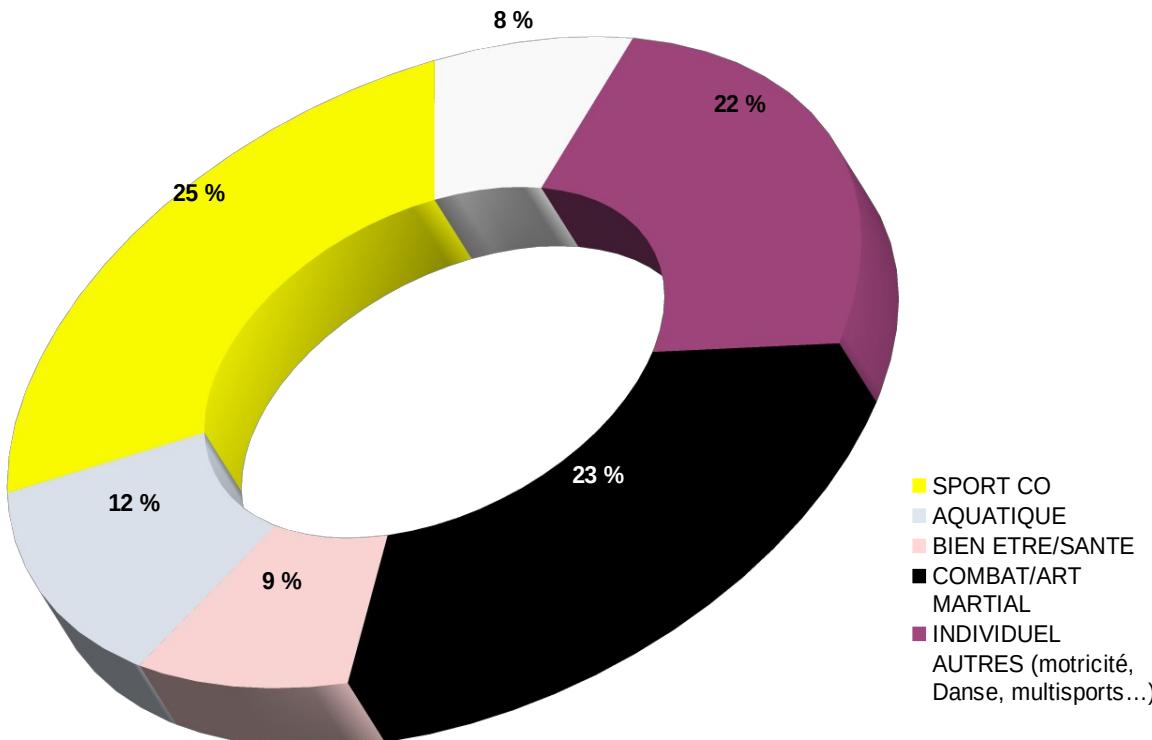
350 structures planifiées

- **169 associations sportives**
- **11 associations socio-culturelles**
- **16 fédérations**
- **22 entités Ville de Grenoble**
- **20 divers (Sociétés, CE, pompiers, humanitaires..)**
- **41 écoles élémentaires publiques**
- **12 Collèges**
- **17 Lycées**
- **7 écoles élémentaires privées**
- **13 associations scolaires**
- **2 groupes universitaires**
- **10 établissements médico-éducatifs**
- **10 crèches**

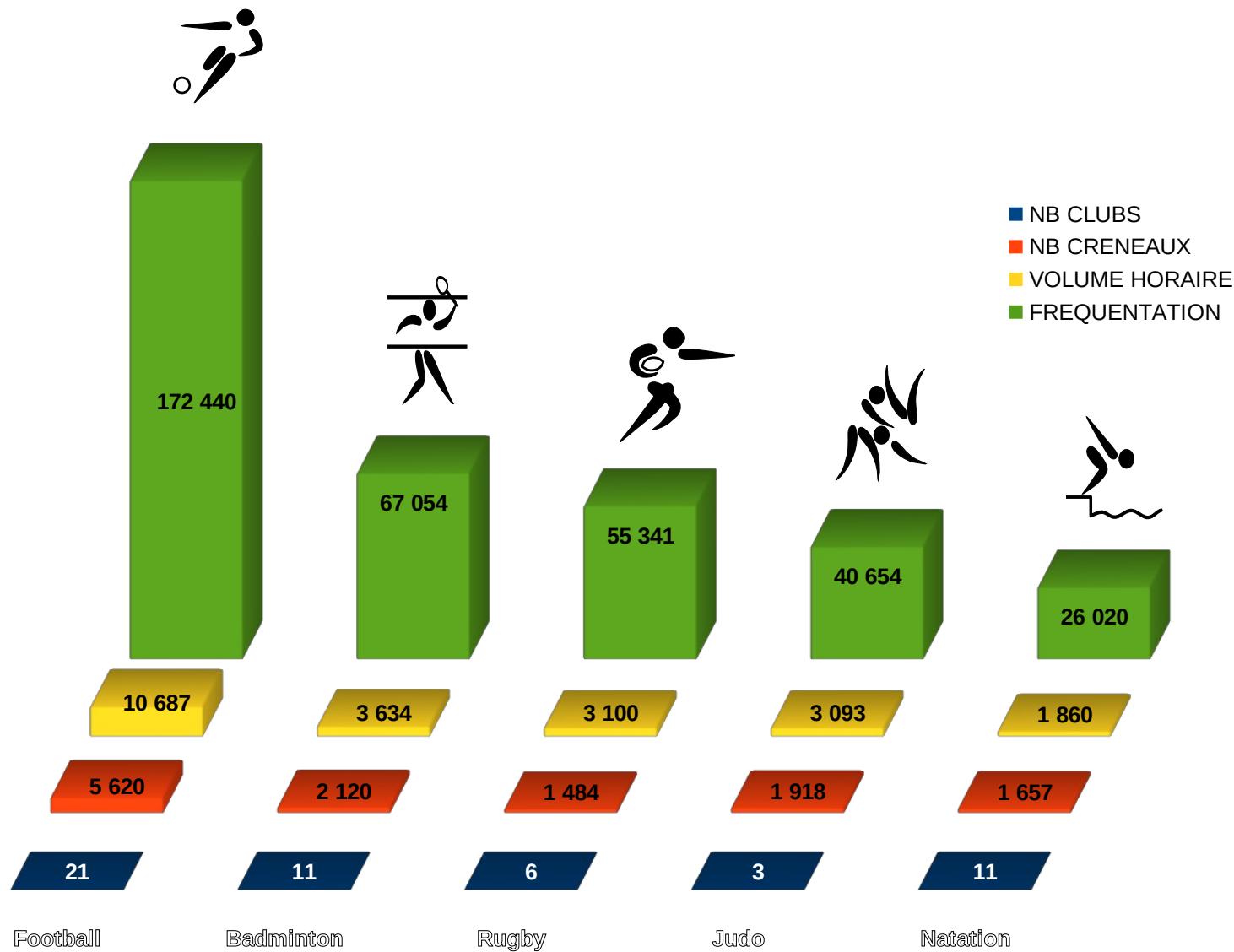
ACTIVITÉS LES PLUS PRATIQUÉES

169 associations sportives :

- 38 font un sport individuel
- 43 font un sport collectif
- 21 font une activité aquatique
- 39 font un sport de combat/art martial
- 15 ont une forte orientation bien être et sport santé



ACTIVITÉS LES PLUS PRATIQUÉES



Procédure de planification

sport.planification@grenoble.fr

Créneau à l'année :

*Demande début Mai 2025 via la nouvelle interface
Planiweb*

Créneau durant les vacances scolaires :

Demande un mois avant environ.

Dossier administratif à réaliser :

Documents de l'association, diplôme, etc.

Signature d'une convention cadre en lien avec la délibération cadre et le règlement intérieur des équipements sportifs.

Planification évènementiel

sport.manifestation@grenoble.fr

142 manifestations organisées en 2023-2024.

Mise à disposition gratuite ou payante en fonction des caractéristiques de l'association/structure ; lien avec la délibération cadre.

Demande de créneau pour une manifestation : demande entre 1 à 3 mois avant.

Signature d'une convention cadre en lien avec la délibération

Subventions aux clubs sportif

Enveloppe d'environ 1,4M € chaque année.

En 2024, 261 dossiers instruits/236 demandes acceptées/25 refusées.

6 critères d'éligibilité pour être subventionné.

Subvention de fonctionnement sur critères techniques :
age des adhérents, mixité, nombre et qualité de l'encadrement, activités des dirigeants, nbre et niveau des compétiteurs.

Subventions aux clubs sportif

Subvention de fonctionnement sur projets : égalité H/F ; accompagnement des publics prioritaires ; éducation populaire et à la citoyenneté ; santé et bien être ; transition écologique

Subventions « haut niveau » attribuées aux associations de sport collectif ou individuel qui ont un athlète sélectionné en équipe nationale pour un championnat majeur au cours de l'année précédente. Les catégories d'âge spécifiques ne sont pas retenues (ex : junior ; vétérans...)

Subventions manifestations sportives

Subventions aux clubs sportif

Type de subvention	Dépôt des demandes de subvention N+1	Passage en CM	Versement
Fonctionnement:			
✓ volet critères	Du 1/09 au 15/10 (année N)	FÉVRIER	À l'issue du CM
✓ volet projets club		MAI	À l'issue du CM
✓ Athlètes haut niveau	Du 15/03 au 15/04 (année N+1)	MAI	À l'issue du CM
Hors critères:	Du 1/09 au 15/10 (année N)	MARS	À l'issue du CM
✓ PARTENARIAT			
✓ GESTION ÉQUIPEMENT			
Manifestation	Tout au long de l'année	Passage au CM après la tenue de la manifestation: MARS JUIN SEPTEMBRE OCTOBRE NOVEMBRE	À l'issue du CM

Demande d'un local

50 associations sportives bénéficient aujourd'hui d'un local municipal.

Demande sur <https://subasso.grenoble.fr>

Puis rencontre avec la Direction des sports et la DIM pour établir le besoin. *Pas de locaux de stockage possibles.*

Validation de principe de l'adjointe aux sports.

Recherche d'un local (*dans un contexte de faible disponibilité*)

Si local trouvé et validé par l'association, vote d'une délibération en conseil municipal.

Signature d'une convention, fourniture d'une assurance, état des lieux.

La Ville ne prend plus en charge les fluides pour un nouveau local.